

Je soussigné, protonotaire de la Cour
supérieure dans le District de Mont-
magny, certifie que le présent registre destiné à
l'enregistrement des actes de naissance, mariage
et sépulture, dans la paroisse catholique romaine
de Saint Thomas de Montmagny, pour l'année
mil neuf cent onze (1911) contient soixante
et quatre feuillets, celui-ci compris, a été mar-
qué sur chaque feuillet du numéro d'index, écrit en
toutes lettres, et a été scellé en la manière voulue
par la loi.

Donné à Montmagny ce 21^{ème} jour
de Décembre 1910

M. J. B.

Prot. C. Sup^r Montmagny

B. 1 Le trois janvier, mil neuf cent onze, nous, *protonotaire*
Joseph Rosario soussigné, avons baptisé Joseph Rosario Oscar, né ce
jour, fils légitime de Adolard Langlois, cultivateur,
Oscar et de Alice Lemieux, de cette paroisse. Parrain Emile
Langlois Mignault, marraine Laura Bolduc, son épouse, soussignés
avec le père. Lecture faite.

Emile Mignault

Laura Bolduc.

Adolard Langlois

Jos. Bolduc, pbr

B. 2 Le six janvier, mil neuf cent onze, nous, *protonotaire*
Maie Vitaline soussigné, avons baptisé Maie, Vitaline Alice, née l'avant-veille, fille
Alice Bolduc, légitime, de Evariste Bolduc, médecin dentiste,
et de Corinne Lapointe, de cette paroisse. Par-
rain, Xavier Rouleau, entrepreneur, marraine,
Vitaline Beaumont, son épouse, qui a signé avec
nous ainsi que le père. - Le parrain n'a pu signer.
Lecture faite.

Vitaline C. D. Beaumont

Dr. E. Bolduc.

Alice Martel pbr

M. 1 Le neuf janvier mil neuf cent onze, nous, *protonotaire*
Eugène Courcy vu la dispense de deux bans de mariage accordée par Mon-
seigneur Cyrille Alfred Marois, Vicaire Général en date du trois
et janvier mil neuf cent onze, vu aussi la publication du troi-
sième ban faite au prône de notre messe paroissiale

M. Catherine Keroack